

Flash infos

Décembre 2017

Monsieur le Maire de LA ROMAGNE
Mesdames et Messieurs les Adjointes,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
ont le plaisir de vous inviter
aux Vœux du Maire



Le Vendredi 5 janvier 2018
A 19 heures
A l'Espace Galerne

Conseil Municipal du 24 novembre 2017

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité.

1- ZAC de la Maraterie – Rétrocession 2^{ème} tranche

Monsieur le Maire fait part de l'historique de l'aménagement de la ZAC de la Maraterie par Sèvre Loire Habitat, à savoir :

- le Conseil Municipal de La Romagne décidait par délibération en date du 13 février 2004 la création de la ZAC de la Maraterie et signait une convention avec Sèvre Loire Habitat pour l'aménagement et la commercialisation de cette opération résidentielle
- les espaces publics de la 1^{ère} tranche ont été rétrocédés à la commune par délibération en date du 24/04/2015
- les travaux d'aménagement de la 2^{ème} tranche sont maintenant terminés.

Sèvre Loire Habitat demande donc à la commune de rétrocéder les espaces publics de la 2^{ème} tranche, ce qui représente une surface totale de 10.839 m². Monsieur le Maire précise que les frais notariés de cette mutation foncière seront à la charge de Sèvre Loire Habitat. Monsieur le Maire présente le plan de la ZAC de la Maraterie en indiquant les espaces publics devant être rétrocédés.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

2 – Classement Voirie Communale

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal, lors de sa séance du 23 avril 2010, avait mis à jour le tableau de classement des voies communales et des chemins ruraux.

Depuis 2010, des modifications sont à prendre en compte notamment la création de nouvelles voies.

	Longueur en ml au 23.04.2010	Longueur en ml à classer ou à régulariser	Total en ml
Voies à caractère de chemins	16.680	4.987	21.667
Voies à caractère de rues	8.573	3.578	12.151
Voies à caractère de places	508	0	508
TOTAL	25.761	8.565	34.326

Ces linéaires sont utiles au calcul de la Dotation de Solidarité Rurale. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

3 – Décision modificative au budget communal

Monsieur Dominique BEAUFRETON présente la décision modificative à apporter au budget communal. Au vu des investissements réalisés cette année et de ceux à venir avant le vote du budget 2018, il est nécessaire de réajuster les crédits de dépenses de la section d'investissement :

- Compte 2041582 : Subventions d'équipements (SIEML)..... + 13 000,00 €
- Compte 2051 : Concessions et droits similaires, logiciels..... + 8 000,00 €
- Compte 2111 : Terrains nus..... - 200 000,00 €
- Compte 2138 : Autres constructions..... + 200 000,00 €
- Compte 21568 : Autre matériel de défense civile + 1 500,00 €
- Compte 2183 : Matériel informatique..... + 8 500,00 €
- Compte 2184 : Mobilier..... - 10 000,00 €
- Compte 2188 : Autres immobilisations corporelles..... + 9 000,00 €
- Compte 2313 : Constructions..... - 30 000,00 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

4 – Rideaux Espace Galerne

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les rideaux de l'Espace Galerne, donnant rue des sports, sont très abîmés et nécessitent d'être remplacés. En-effet, ils ont 10 ans, et depuis maintenant plus d'un an, ils se détériorent. Une commission a travaillé sur ce dossier en consultant plusieurs sociétés. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir la société Confort Habitat de Maulévrier pour réaliser le remplacement des rideaux. Le devis présenté s'élève à 9.549,60 euros TTC. Quelques modifications de l'installation électrique sont à prévoir. Le Conseil Municipal décide de confier lesdits travaux à l'entreprise R&D Energies de Torfou pour un montant de 540 euros TTC. Certains conseillers soulèvent l'idée de faire réaliser également des butées afin de limiter le frottement des chaises sur les futurs rideaux.

5 – Maintenance des chaudières

Monsieur le Maire rappelle que, comme chaque année, la commune fait entretenir son parc de chaudières (bibliothèque, école, mairie, salle municipale). Une consultation a donc été lancée. Deux entreprises ont répondu.

Entreprise	Montant TTC
EP2C	432,00
Julien GUEDON	410,40

Etant concerné par le débat, Monsieur Clément Samson quitte la salle. Le Conseil Municipal décide, par 16 voix pour, de retenir la société de Julien GUEDON pour effectuer les travaux de maintenance des chaudières pour un montant annuel de 410,40 euros TTC.

6 – Questions et Informations diverses

a/ Informations sur le recours gracieux (Etude d'impact) - Lotissement Domaine de la Croix des Rouleaux

Suite à l'arrêté de la DREAL (Région) en date du 25 septembre 2017 imposant à la commune de réaliser une étude d'impact au préalable du dépôt du permis d'aménager relatif au Lotissement du Domaine de la Croix des Rouleaux, la commune a déposé, auprès de cette même instance, un recours gracieux en réponse, afin d'être exemptée d'une étude d'impact. La Région se prononcera d'ici le 20 janvier 2018.

b/ Travaux du Complexe Sportif

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal avait demandé l'octroi de subventions pour la réalisation et l'aménagement des vestiaires de la salle des sports. L'estimation des travaux et des divers honoraires s'élève à 98.300 euros HT. La commune a reçu les accords de versement de subventions, à savoir :

- Au titre du Département (DETR) : 34.405 euros
- Au titre de l'Etat (TDIL) : 10.000 euros

Monsieur le Maire rappelle la difficulté pour les communes d'obtenir de telles subventions.

Il est ensuite procédé au vote à main levée. 4 abstentions et 13 voix pour.

Le conseil municipal décide donc de lancer les travaux de réaménagement des vestiaires de la salle des sports.

c/ DIA 65 rue Nationale

Il s'agit de la vente d'une maison d'habitation située 65 rue Nationale, cadastrée AA n° 366, d'une superficie de 617m². Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

d/ DIA 3 chemin du Bouchot

Il s'agit de la vente d'une maison d'habitation située 3 chemin du Bouchot, cadastrée AC n° 107 et AC 108p, d'une superficie totale de 1.202 m². Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

e/ DIA 70 rue Nationale

Il s'agit de la vente d'une maison d'habitation située 70 rue Nationale, cadastrée AA n° 507, d'une superficie de 329m². Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

f/ DIA 19 place de l'Eglise

Il s'agit de la vente d'une maison d'habitation située 19 place de l'Eglise, cadastrée AA n° 255, d'une superficie de 145 m². Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

g/ Vœux du Maire : le vendredi 5 janvier 2018 à 19 heures à l'Espace Galerne

Conseil Municipal du 15 décembre 2017

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les deux nouveaux employés communaux, à savoir Mr Vincent GABORIT et Mme Florence LEMASLE.

1- Travaux de réaménagement de la salle des sports

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a décidé lors de sa séance du 26 janvier 2017, de valider le projet de rénovation et de réaménagement des vestiaires de la Salle des Sports et de lancer la consultation auprès des bureaux d'étude. Suite aux accords reçus relatifs aux subventions publiques demandées, le dossier est relancé.

a/ Contrat de maîtrise d'œuvre

Afin de poursuivre la démarche liée aux travaux de réaménagement des vestiaires de la salle des sports, la commune doit donner mandat à un cabinet d'architectes dans le cadre de la maîtrise d'oeuvre. Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le cabinet A Propos Architecture de St Léger Sous Cholet, avec deux co-traitants (ECO2A et ACE) pour un montant global HT de 8.100 euros.

Un nouveau planning prévisionnel des études et des travaux a été présenté lors de la réunion.

b/ Mission Coordination Sécurité Santé

Trois bureaux d'étude ont été consultés.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir le bureau d'études SOCOTEC pour la mission de Coordination Sécurité Santé pour un montant de 931,79 euros HT.

c/ Mission Contrôle Technique

Trois bureaux d'étude ont été consultés.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir le bureau d'études APAVE pour la mission de Contrôle Technique pour un montant de 1.575 euros HT.

d/ Mission Repérage Amiante et Plomb

Trois bureaux d'étude ont été consultés.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir le bureau d'études SOCOTEC pour la mission de repérage Amiante et Plomb pour un montant de 940 euros HT.

2 – Convention avec la Préfecture de Maine-et-Loire pour la transmission électronique des Actes soumis au contrôle de légalité

Il s'agit d'une convention entre la commune et la Préfecture de Maine-et-Loire ayant pour objet :

. de porter à la connaissance des services préfectoraux le dispositif utilisé pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité et/ou au contrôle budgétaire ou à une obligation de transmission au Préfet (délibération, arrêté, budgets...)

. d'établir les engagements respectifs des deux parties pour l'organisation et le fonctionnement de la transmission par voie électronique.

La commune a choisi de confier à la société CERIG l'exploitation du dispositif. Le système devrait être installé et effectif courant du 1^{er} trimestre 2018. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

3 – Questions et Informations diverses

a/ Demande de subvention DETR Extension Salle de Restauration Scolaire

Dans le cadre des travaux d'extension de la salle de restauration scolaire, une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'année 2018 peut être déposée jusqu'au 12 février 2018, auprès de la Préfecture de Maine-et-Loire.

La commune peut prétendre à une subvention allant de 25 à 35 % pour un plafond de dossier s'élevant à 525.000 euros maximum. Le montant global comprend les travaux, l'acquisition de la Maison Barrault, la démolition de ladite maison, les honoraires, la maîtrise d'œuvre.

Le conseil municipal demande, à l'unanimité, à Monsieur le Maire de déposer une demande de subvention.

b/ DIA 6 rue des Alouettes

Il s'agit de la vente d'une maison d'habitation située 6 rue des Alouettes, cadastrée AI n° 39, d'une superficie totale de 630 m². Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

c/ DIA 17 rue du Poitou

Il s'agit de la vente d'une maison d'habitation située 17 rue du Poitou, cadastrée AI n° 220, d'une superficie totale de 685 m². Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

d/ DIA 18 rue de Bel-Air

Il s'agit de la vente d'une maison d'habitation située 18 rue de Bel-Air, cadastrée AA n° 52, d'une superficie totale de 206 m². Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

Conseil de Jeunes Intercommunal - Appel aux volontaires -

L'Agglomération du Choletais est désireuse de créer un conseil de jeunes, pouvant représenter l'ensemble des communes de son territoire. Cette assemblée serait composée de jeunes âgés de 15 à 17 ans (nés en 2002 ou 2003).

En ce qui concerne la commune de La Romagne, deux jeunes volontaires (filles ou garçons âgés de 15 ou 17 ans) doivent être nommés. Ces personnes siègeraient au sein du conseil d'agglomération pour un an renouvelable. Deux à trois réunions seraient programmées chaque année.

Le rôle et les missions des conseillers seraient :

- Identification des besoins de la jeunesse
- Être à l'écoute des attentes des jeunes
- Invités aux événements organisés par l'Agglomération du Choletais
- Informés sur les projets de l'Agglomération du Choletais
- Réunions dans les lieux emblématiques de l'Agglomération du Choletais
- Avis + remarques + observations sur les projets de l'Agglomération
- Elaboration et suivi d'actions « jeunesse ».

Si cette mission vous intéresse ou si vous désirez de plus amples informations, je vous invite à prendre contact avec la Mairie de La Romagne, dès que possible. La commune devant relayer l'information auprès de l'Agglomération d'ici la fin de l'année.

Cette mission s'inscrit dans le prolongement de la vie de citoyen et pour l'amélioration du cadre de vie de chaque jeune au sein des communes et de l'Agglomération.

Location de garage

A louer, garage de 22,50 m² situé sur le parking de la résidence Verte Vallée.
Pour tous renseignements, contactez la Mairie au : 02.41.70.32.50
ou par mail : mairie-laromagne49@wanadoo.fr



Matinées Récréatives

Les matinées récréatives ont lieu tous les mardis et jeudis de 9h15 à 11 h à l'accueil périscolaire et les mercredis de 9h30 à 12 h dans les locaux de la halte garderie (sauf vacances scolaires).

Planning des activités :

Décembre 2017 :

Lundi 18 : sport
Mardi 19 : chants de Noël
Jeudi 21 : anniversaires



Janvier 2018 :

Mardi 9 : atelier pro –
Observation (sur réservation)
Jeudi 11 : couronne
Lundi 15 : sport
Mardi 16 : couronne
Jeudi 18 : atelier lecture conte à
la M.F.R
Mardi 23 : cuisinons
Jeudi 25 : coloriage
Mardi 30 : anniversaires

Février 2018 :

Mardi 6 : Psychomotricienne
Jeudi 8 : masque
Mardi 13 : transvasement
Jeudi 15 : masque
Lundi 19 : sport
Mardi 20 : jeux libres
Jeudi 22 : anniversaires
Vendredi 23 : contes

Les jours soulignés correspondent aux jours où l'animatrice du Relais Assistantes Maternelles est présente aux matinées.

Club du Temps Libre

Décembre :

- Jeudi 21 : Petit concours interne + bûche de Noël
- Jeudi 28 : Belote et jeux à la Résidence Verte Vallée
- Samedi 31 : Réveillon de la St Sylvestre à La Romagne



Janvier :

- Jeudi 04 : Belote, Travaux manuels, Marche, Jeux divers – Galette des Rois
- Mardi 09 : Assemblée Générale à l'Espace Galerne
- Jeudi 11 : Belote, Marche, Travaux manuels, Jeux divers
- Jeudi 18 : Petit concours interne



Février :

- Jeudi 02 : Belote, Travaux manuels, Marche, Jeux divers
- Jeudi 09 : Petit concours interne
- Jeudi 16 : Loto à la Verte Vallée à partir de 15 h
- Jeudi 23 : Belote, Travaux manuels, Marche, Jeux divers

Bibliothèque Point Virgule

Samedi 20 janvier 2018 à 10h30 :

Démonstration d'impression 3D

L'impression 3D, c'est quoi et comment ça marche ?

Venez découvrir le fonctionnement de l'imprimante 3D.

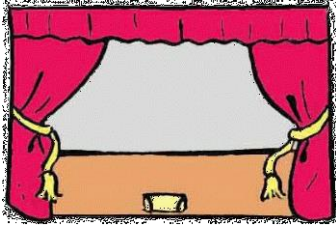
Entrée gratuite et ouverte à tous.

Exceptionnellement, ce jour-là, nous ne pourrons pas assurer la permanence.

Merci de votre compréhension.



Association Culture et Loisirs



Représentations de Théâtre

« Feu Mr de Marcy »
De Max Regnier et Raymond Vincy
Mise en scène : Olivier GUERY
au théâtre de Bel-Air.

Les représentations auront lieu à l'Espace Galerne les :

Vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 janvier
Vendredi 26 et samedi 27 janvier 2018

« Mr et Mme Ménadier coulent des jours heureux dans un magnifique relais de chasse ayant appartenu autrefois à Mr de Marcy, décédé au 18^{ème} siècle. Dans leur quiétude, ils sont accompagnés de la cousine Hermance et de leur fidèle Elise.

Seulement voilà, lorsqu'ils invitent 4 jeunes gens à venir passer quelques jours et que l'un d'eux est fêru de spiritisme, ils ne se doutent pas que leur petite vie paisible va basculer. »

Réservation à partir du 2 janvier 2018 de 18h30 à 20h au 02.41.70.31.71

Tarifs : Adultes : 7€ 12-18 ans : 4€ et pour les - de 12 ans : 2€

Don du Sang



Jeudi 11 janvier 2018 de 16 h 30 à 19 h 30
à l'Espace Galerne



La Mairie informe

○ Fermetures exceptionnelles :

Mairie : le mercredi 3 janvier et le vendredi 5 janvier après-midi.

Halte Garderie : du lundi 25 décembre au lundi 1er janvier 2018 inclus

○ Inscriptions listes électorales :

Si vous avez 18 ans, ou que vous venez d'arriver sur la commune et que vous souhaitez être inscrit(e) sur les listes électorales de La Romagne, vous devez vous présenter en Mairie avant le **31 décembre 2017**.

Vous devez vous munir d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile (ex : facture E.D.F., ou téléphone...).



Renseignements pratiques

■ Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au samedi	9 h à 12 h 30	
Le lundi et le vendredi	9 h à 12 h 30	14 h à 17 h 30

■ Ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif

De façon générale, pour les semaines incluant des jours fériés, l'organisation des tournées est décalée de 24 heures.

Les ordures ménagères sont collectées tous les lundis après-midi pour le bourg, et tous les jeudis matins pour les écarts.



Pour l'année 2018, il n'est pas prévu de distribution de calendrier dans les boîtes aux lettres car le calendrier sera disponible sur le site de Cholet.fr et pourra être téléchargé par les usagers.

	Ramassage du Tri sélectif bac ou sac jaune
Bourg	les vendredis semaines impaires : 22/12, 05/01, 19/01, 2/02 et 16/02
Ecart	Les vendredis semaines paires : 29/12, 12/01, 26/01, 09/02 et 23/02



Pensez à rentrer vos bacs roulants après la collecte

■ Balayage des rues

Mardi 19 décembre
Mardi 30 janvier



■ Permanences :

⇒ **Assistante Sociale - Maison Départementale des Solidarités de Cholet :**

26 avenue Maudet (en face les Halles) 2^{ème} étage

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi, fermeture le jeudi matin,

☎ 02.41.46.20.00

⇒ **Pharmacies de garde :**

Pour connaître la pharmacie de garde, composer le **3237**



⇒ **Infirmière de garde :**

Mme Sophie GAUTIER La Romagne ☎ : 02.41.58.61.71

Pour tous les soins semaine et week-end, merci de contacter le numéro ci-dessus.

Permanences sans rendez-vous à la Résidence Verte Vallée du lundi au samedi de 8h30 à 9h00.

(Veuillez-vous munir de votre carte Vitale).

⇒ **Médecins de garde :**

Pour les urgences, composer le 02.41.33.16.33 (24h/24h)

Le **15** ne doit être utilisé qu'en cas **d'urgences vitales**.

PLANNING DES MANIFESTATIONS

DECEMBRE 2017 :

Jeudi 21	Club du Temps Libre : petit concours interne + bûche de Noël	Salle Municipale
Jeudi 21	Tennis de Table : Champion's League / Ostrava (Suisse)	Salle La Stella
Dimanche 31	Club du Temps Libre : Réveillon	Espace Galerne

JANVIER 2018 :

Jeudi 4	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche et jeux divers + galette des rois	Salle Municipale
Vendredi 5	Vœux du Maire	Espace Galerne
Samedi 6	Foot : Concours de palets	Salle des Sports
Mardi 9	Club du Temps Libre : Assemblée Générale	Espace Galerne
Jeudi 11	Don du Sang	Espace Galerne
Vendredi 12	Les Marcheurs Romagnons : Assemblée Générale	Salle Municipale
Vendredi 12	Multi Act'Enfance : galette	Salle Bel Air
Samedi 13	Stella Sport Cycliste : Assemblée Générale	Salle Municipale
Jeudi 18	Club du Temps Libre : petit concours interne	
Vendredi 19 samedi 20 et dimanche 21	Représentations de Théâtre : « Feu Mr de Marcy »	Espace Galerne
Dimanche 21	Foot : Equipe A / Saint Germain Val de Moine Equipe B / Le May s/ Evre	
Mercredi 24	Association Verte Vallée : Assemblée Générale	Résidence Verte Vallée
Vendredi 26 et samedi 27	Représentations de Théâtre : « Feu Mr de Marcy »	Espace Galerne
Samedi 27	C.A.T.M. : Assemblée Générale	Salle Municipale
Dimanche 28	Foot : Equipe A à Thouarcé Equipe B à Cholet Fcpc	
Dimanche 28	Cercle de l'Union : Assemblée Générale	Salle Municipale
Mardi 30	Tennis de Table : Pro A / Chartres	Salle La Stella

FEVRIER 2018 :

Jeudi 1 ^{er}	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche et jeux divers	Salle Municipale
Dimanche 4	Foot : Equipe A à Roussay / St Léger Bégrolles Equipe B à Roussay / Le Longeron Torfou	
Mardi 6	Tennis de Table : Pro A à Rouen	
Jeudi 8	Club du Temps Libre : petit concours interne	Salle Municipale
Jeudi 15	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche et jeux divers + bottereaux	Salle Municipale
Samedi 17	C.A.T.M : après-midi dansant	Espace Galerne
Dimanche 18	Foot : Equipe A à La Salle Coron Equipe B à Beaupréau La Chapelle	
Mardi 20	Tennis de Table : Pro A / Angers	Salle La Stella
Samedi 24	Cercle de l'Union : Concours de belote	Salle Municipale

JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !